REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL

Conseil du 15 décembre 2025

Délibération n° 2025-3208

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Vie étudiante - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de la saison 2025

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et transition économiques

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 novembre 2025

Secrétaire élu(e) : Madame Guerin Monique

Présents : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, M. L. Barge, M. N. Barla, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme F. Bouzerda, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F. Buffet, Mme C. Burillon, Mme M. Burricand, Mme M. Cabot, M. F. Camus, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, M. P. Chambon, M. P. Charmot, M. M. Chihi, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. J. Da Passano, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme F. Delaunay, M. G. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier, Mme M. Edery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, M. Y. Fournel, Mme R. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Grosperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, M. M. Le Faou, Mme M. Lecerf, M. L. Legendre, M. J. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, M. A. Orlando, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, M. É. Perez, Mme I. Perriet-Roux, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme C. Pouzergue, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. J. Ranc, M. M. Rantonnet, M. J. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J. Sellès, Mme N. Sibeud, M. J. Smati, Mme C. Subaï, M. F. Thevenieau, M. Y. Uhlrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme.

Absents excusés : M. G. Corazzol, Mme É. Baume (pouvoir à Mme B. Vessiller), M. P. Blache (pouvoir à Mme L. Croizier), Mme S. Chadier (pouvoir à M. L. Seguin), M. H. Dalby (pouvoir à Mme N. Dehan), M. P. David (pouvoir à M. M. Vincent), Mme J. Percet (pouvoir à M. É. Perez), M. É. Vergiat (pouvoir à Mme G. Coin), Mme S. Zdorovtzoff (pouvoir à M. M. Vieira).

Conseil du 15 décembre 2025

Délibération n° 2025-3208

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Vie étudiante - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de la saison 2025

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et transition économiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2025, exposant ce qui suit :

I - Contexte

L'UNIPOP est une association créée en 2003 dans l'objectif d'élargir l'accès au savoir. Elle fonde son action sur les principes de gratuité et de transversalité des connaissances et elle propose un espace de partage des savoirs, animé par des intervenants issus de l'enseignement supérieur ou secondaire et du milieu médiatique ou militant. Ce partage, inspiré des cafés philosophiques, se fait essentiellement au travers d'ateliers interactifs réservés à des groupes restreints de 15 à 20 personnes et d'expositions sur des enjeux d'actualité.

L'association UNIPOP sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation de sa programmation pour l'année 2025.

II - Objectifs

La Métropole et la Ville de Lyon, à travers l'action de leur service commun Université-Vie étudiante, souhaitent soutenir les activités d'acteurs structurants de l'enseignement supérieur et de la recherche comme l'Université de Lyon mais aussi les activités complémentaires des acteurs de l'éducation populaire comme l'Université populaire.

L'activité de l'association UNIPOP s'inscrit dans les objectifs poursuivis par la Métropole en matière de diffusion des savoirs et d'accès à la connaissance pour tous.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de la saison 2024 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2024-2399 du 30 septembre 2024, la Métropole a attribué une subvention de 9 000 € au profit de l'association UNIPOP pour l'année 2024.

D'avril à novembre 2024, l'association UNIPOP a réalisé un cycle de sept conférences-débats, intitulé Saisons utopiques des vivants, abordant des thèmes d'actualité. Ces évènements ont permis de mobiliser les intervenants de l'association UNIPOP ainsi que des milieux universitaire, artistique et militant.

En décembre 2024, UNIPOP a participé et soutenu le projet Diasporama, une journée d'échanges sur le thème des diasporas organisé par l'association étudiante ArcencielFrance, rattachée à l'Institut d'études politiques de Lyon.

IV - Programme d'actions pour la saison 2025 et plan de financement prévisionnel

Après un report en 2023, l'exposition Juifs et musulmans de la France coloniale à nos jours a été organisée en partenariat avec le Musée de l'histoire et de l'immigration du 21 au 29 janvier 2025 à l'Hôtel de ville de Lyon.

En 2025, l'association UNIPOP a poursuivi son cycle des saisons qui propose un espace de transmission des savoirs et des formes de débats, à même d'encourager la participation citoyenne à la vie démocratique.

Ces événements se sont tenus une fois par mois, de janvier à décembre 2025, à la Maison de l'écologie. Chaque session est centrée autour d'une thématique liée aux domaines de la sociologie, de l'économie et des sciences politiques qu'un ou plusieurs experts du domaine en question viennent éclairer. Le dispositif est complété d'une proposition artistique et de temps conviviaux pour favoriser les échanges et la création de liens entre les participants. L'association UNIPOP intervient sur le choix des thèmes, la recherche des intervenants et leur défraiement, la communication et le bénévolat.

En parallèle, l'association a organisé Contre-feux, un cycle de trois évènements ayant lieu de septembre à novembre 2025. L'objectif était de constituer un espace de résistance face à l'enracinement des idées d'extrême droite en proposant des outils d'analyse, de transmission et de mobilisation.

L'association a également organisé un évènement sur la dimension politique de l'amitié en partenariat avec Scène 27, la Maison de l'écologie et le Théâtre du bruit dans le cadre du festival Tout l'monde dehors le 30 août 2025.

Budget prévisionnel de la saison 2025

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats matières et fournitures	260	Métropole	8 880
assurance	120		
déplacements	7 600		
repas – restauration	900		
Sous-total	*8 880*	*Sous-total*	*8 880*
contributions volontaires en nature – bénévolat	25 420	contributions volontaires en nature – bénévolat	25 420
contributions volontaires en nature – mise à disposition de locaux	2 600	contributions volontaires en nature - mise à disposition de locaux	2 600
Total	**36 900**	**Total**	**36 900**

Pour soutenir cette initiative, il est donc proposé de procéder à l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 880 € au profit de l'association UNIPOP, dans le cadre de sa programmation 2025 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 880 € au profit de l'association UNIPOP pour l'organisation de sa saison 2025,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association UNIPOP pour l'année 2025.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La somme à payer en fonctionnement, soit 8 880 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2025 - chapitre 65 - opération n°0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 17 décembre 2025

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20251215-344724-DE-1-1
Date de télétransmission : 17 décembre 2025
Date de réception préfecture : 17 décembre 2025